

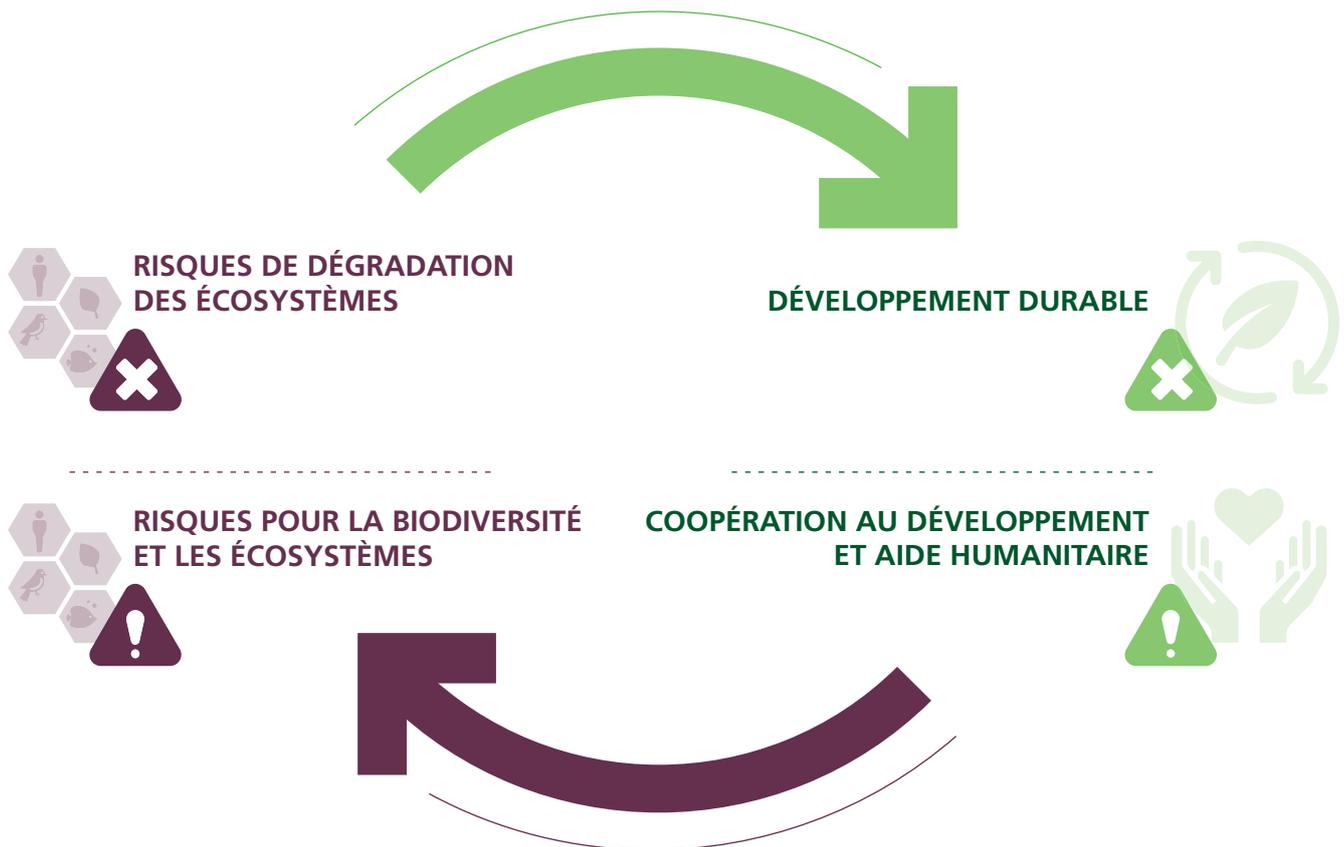


SDC Network **Climate, DRR & Environment**

Note thématique d'intégration

Coopération au développement et aide humanitaire ... et **biodiversité**





Étant donné que plus de 50 % du PIB mondial dépend de la nature, le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes affectent le développement durable de différentes manières, notamment en termes de santé, de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance. La manière dont sont planifiées et gérées la coopération au développement et l'aide humanitaire interagit quant à elle avec les facteurs entraînant un déclin de la biodiversité et peut avoir des effets négatifs sur ces facteurs. Si elles prennent en compte la biodiversité et les écosystèmes, la coopération au développement et l'aide humanitaire peuvent aider à poursuivre des objectifs de développement spécifiques sans compromettre d'autres objectifs, et peuvent générer de précieux bénéfices connexes.

La présente note thématique d'intégration (TIB) fournit un inventaire non exhaustif des interconnexions entre biodiversité et écosystèmes, coopération au développement et aide humanitaire.

Le réseau de la DDCClimat, RRC et environnement accueille avec intérêt tout commentaire susceptible d'améliorer la présente note thématique d'intégration.

Ce document vise à :

- expliquer les risques que peuvent entraîner en termes de développement durable le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes ;
- mettre en lumière les éventuels effets négatifs de la coopération au développement et de l'aide humanitaire sur la biodiversité et les écosystèmes ;
- fournir des conseils pratiques sur la manière d'intégrer la biodiversité et les écosystèmes dans la coopération au développement et l'aide humanitaire en vue de créer une valeur ajoutée pour les programmes et les interventions et de les prémunir contre les risques.

Vue d'ensemble des interconnexions



Les risques du déclin de la biodiversité et de la dégradation des écosystèmes pour le développement durable

Le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes ont un impact négatif sur la vie et les moyens de subsistance de manière générale ; ils touchent en outre les sociétés vulnérables de manière disproportionnée. Cette liste non exhaustive des risques pour le développement durable montre à quel point nous dépendons de la biodiversité et des services écosystémiques.

- Plus de 50 % du PIB mondial dépend fortement ou modérément de la nature¹.
- Plus de 90 % des personnes vivant dans une pauvreté extrême sont tributaires des forêts pour une certaine partie de leurs moyens de subsistance².
- Alors que plus de 75 % des cultures vivrières mondiales dépendent des insectes et de la pollinisation animale, la dégradation de ce service écosystémique représente une menace pour la production agricole annuelle pouvant se chiffrer jusqu'à 577 milliards de dollars³.
- D'après les estimations, 4 milliards de personnes dépendent principalement des remèdes naturels, et 70 % des médicaments utilisés pour traiter le cancer sont des produits naturels ou synthétiques inspirés de la nature⁴.
- 26 % des femmes ont un emploi dans l'agriculture, et beaucoup d'autres dépendent de manière informelle des services écosystémiques dans le cadre de leurs responsabilités domestiques telles qu'aller chercher de l'eau et ramasser du fourrage pour les animaux.
- Si les points de basculement sont franchis, c'est-à-dire lorsque les écosystèmes se dégradent au-delà d'un seuil critique, des changements climatiques et environnementaux brusques et souvent irréversibles se produisent. Le dépérissement de la forêt amazonienne, par exemple, pourrait entraîner le rejet de quantités considérables de CO₂ ayant pour effet une élévation de 0,2 °C de la température mondiale⁵.



Les risques de la coopération au développement et de l'aide humanitaire pour la biodiversité et les écosystèmes

Si elles ne sont pas menées avec prudence, les activités liées à la coopération au développement et à l'aide humanitaire peuvent avoir un impact négatif sur les facteurs responsables du déclin de la biodiversité et de la dégradation des écosystèmes. Les effets possibles sont les suivants (liste non exhaustive) :

- L'agriculture ainsi que notre système alimentaire mondial sont les principaux facteurs à l'origine du déclin de la biodiversité, notamment en raison du changement d'affectation des terres (la déforestation pour la production agricole, par exemple), de la pollution (l'utilisation d'engrais synthétiques et de pesticides, par exemple) et de l'exploitation non durable et excessive des écosystèmes (la monoculture intensive, par exemple).
- Dans les zones cultivées, la diversité des espèces est environ 40 % inférieure à celle observée dans la végétation primaire⁶.
- On extrait de la nature quelque 60 milliards de tonnes de ressources par an, soit près de 50 % de plus qu'il y a 30 ans⁷. Si les initiatives en matière de développement économique améliorent les moyens de subsistance des populations concernées à court terme, le renforcement des secteurs liés aux ressources naturelles, lorsqu'il n'est pas mené de manière durable, contribue également au changement climatique, à la modification des modes d'utilisation des sols, à la pollution et à la surexploitation à moyen et long terme⁸.
- La production d'énergie repose encore largement sur les combustibles fossiles et contribue donc au changement climatique et au déclin de la biodiversité par le biais des émissions de gaz à effet de serre. Les énergies renouvelables peuvent également être préjudiciables aux espèces et aux écosystèmes lorsqu'elles sont mal implantées. Le développement des infrastructures, pour le logement, les transports, l'énergie ou l'exploitation minière, peut détruire des habitats naturels, perturber les routes migratoires, isoler des populations et modifier les paysages⁹.

1 PWC, [Managing nature risks: From understanding to action](#), 2023 ; World Economic Forum, [Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy](#), 2020.

2 IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), 2019 ; UNEP, [Rejoindre la #GénérationRestauration : la restauration des écosystèmes pour les personnes, la nature et le climat](#), 2021 ; IIED, [Biodiversity loss is a development issue](#), 2019.

3 IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), p. 11, 2019.

4 IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), 2019.

5 OCDE, [Climate Tipping Points: Insights for Effective Policy Action](#), 2022.

6 Ortiz et al., [A review of the interactions between biodiversity, agriculture, climate change, and international trade: research and policy priorities](#), 2021.

7 Nature Fund, [Natural Resources](#), 2024.

8 OCDE, [Natural resources and development](#), 2024.

9 WWF, [Biodiversity and Infrastructure: A better nexus?](#), 2017.

1. Introduction à la biodiversité et aux écosystèmes

On entend par **biodiversité (ou diversité biologique)** la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes¹⁰. La forêt amazonienne est par exemple un haut lieu de la biodiversité, du fait de la grande diversité de plantes et d'animaux qu'elle renferme¹¹.

On entend par **écosystème** un complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle¹². Les écosystèmes peuvent être terrestres (forêts, prairies et déserts), aquatiques (rivières, lacs et zones humides) ou maritimes (océans, récifs coralliens et mangroves).

Les **services écosystémiques** sont les avantages que les populations retirent des écosystèmes. La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) évoque les « contributions de la nature aux populations » pour décrire les services écosystémiques. Ces contributions couvrent notamment l'approvisionnement alimentaire, la purification de l'eau et le contrôle des inondations¹³.

La **biodiversité est essentielle au maintien des services écosystémiques**. Les écosystèmes riches en biodiversité sont plus résistants et plus résilients aux changements environnementaux tels que le changement climatique ou les catastrophes naturelles. Si, par exemple, une maladie touche une espèce au sein d'un tel écosystème, cela n'empêche pas les autres espèces de continuer à remplir leurs fonctions écologiques et à fournir des services écosystémiques, la pollinisation notamment¹⁴. En revanche, dans les systèmes monoculturels présentant une faible biodiversité, la quantité de nutriments dans le sol est maigre, ce qui appauvrit la variété de bactéries et de micro-organismes nécessaires à la fertilité des sols¹⁵.

La biodiversité et les écosystèmes sont à la base de **tous les aspects de la vie**. L'industrie pharmaceutique, par exemple, dépend fortement des plantes et des produits naturels pour la fabrication de médicaments¹⁶, et 200 millions d'emplois dans le monde sont liés à la chaîne de valeur de la pêche, qui dépend de la santé des écosystèmes marins¹⁷. Les écosystèmes d'eau douce – tels que les zones humides, les rivières, les mangroves et les aquifères – fournissent, purifient et protègent les ressources en eau douce essentielles à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et à la santé¹⁸.

Comme l'a reconnu la communauté internationale lors de l'adoption de la **Convention sur la diversité biologique** (CDB) en 1992, faute de relever le défi de la biodiversité de manière globale, nous mettrons en péril les fondements de nos vies et les acquis de la coopération au développement et du développement économique. Les principaux objectifs de la convention sont la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable des ressources biologiques et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques¹⁹. Le **Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal** et l'**Approche stratégique à long terme pour l'intégration de la biodiversité**, adoptés respectivement en 2022 et 2018 par les parties à la CDB, soulignent l'importance de la biodiversité et fixent des objectifs en matière d'intégration²⁰. L'adoption en 2015 de l'Agenda 2030 pour le développement durable et des 17 **Objectifs de développement durable** (ODD) a constitué une autre étape importante pour la biodiversité, reconnaissant que le développement économique doit aller de pair avec la résolution de problèmes sociaux tels que la santé, l'éducation et les inégalités, ainsi que la protection du climat et la préservation de la biodiversité et des écosystèmes. Alors que les ODD 14 et 15 sont explicitement axés sur la biodiversité et les écosystèmes, les ODD 6 et 13 sont des ODD supplémentaires liés à la biosphère. Comme le montre l'illustration 1, ces quatre ODD constituent le fondement de la justice sociale et du développement économique. La biodiversité est également incluse dans les cibles ou peut être liée à tous les autres ODD²¹.

10 [Convention sur la diversité biologique, art. 2.](#)

11 WWF, [About the Amazon](#), 2024.

12 [Convention sur la diversité biologique, art. 2.](#)

13 Glossaire IPBES, [Nature's contribution to people](#), 2024.

14 Nature & Culture International, [Biodiversity: Understanding its Significance and Conservation](#), 2024.

15 EOS Data Analytics, [La monoculture agricole et ses effets notables dans l'agriculture moderne](#), 2024.

16 Convention sur la diversité biologique, [Pharmaceuticals and Biodiversity: To protect ourselves we must safeguard our planet](#), 2021.

17 Banque mondiale, [Biodiversity](#), 2024.

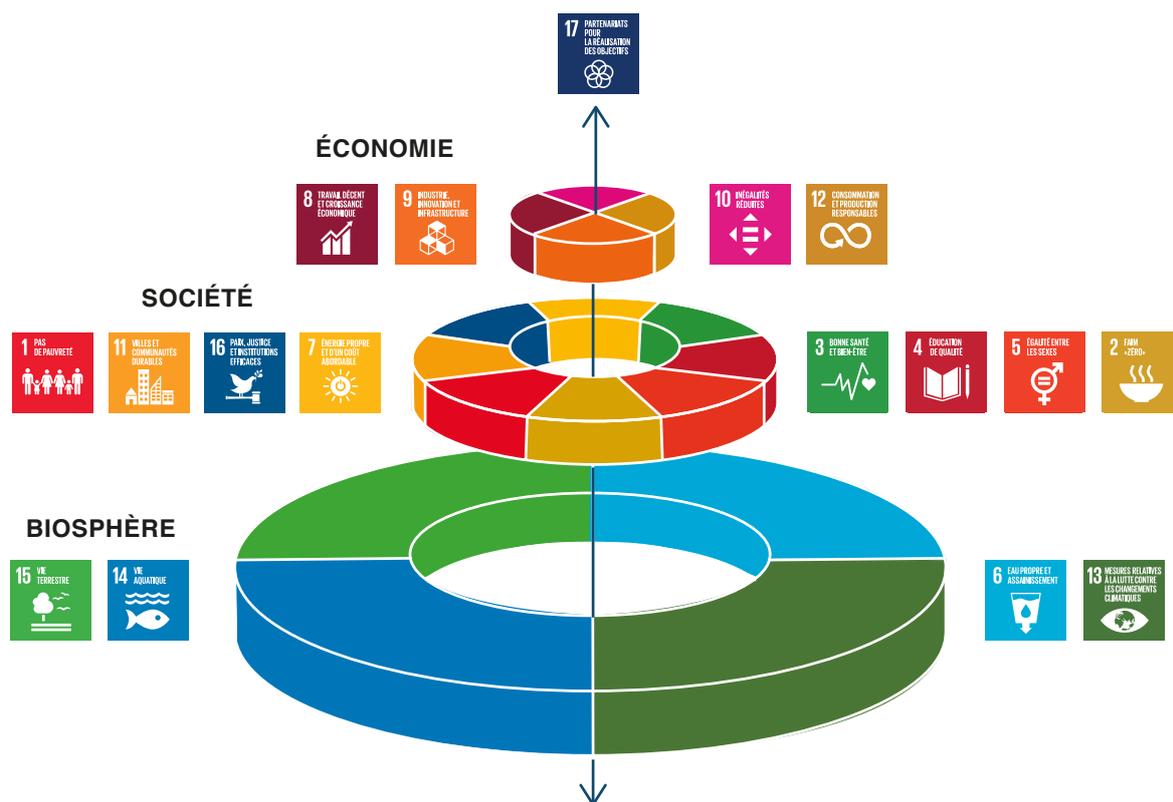
18 ONU Eau, [Eau et écosystèmes](#), 2024 ; Banque mondiale, [Qualité inconnue : La crise invisible de l'eau](#), 2019.

19 [Convention sur la diversité biologique, art. 1.](#)

20 Convention sur la diversité biologique, [Intégration de la biodiversité](#), 2023.

21 Nations Unies, [Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), 2015. Sida, [Agenda 2030, Biodiversity and Ecosystems](#), 2022.

La pièce montée des ODD



Source : [Azote for Stockholm Resilience Centre, Stockholm University](#)

Même si l'adoption de la CDB et d'autres traités internationaux relatifs à la biodiversité²² constitue une avancée importante vers la protection de la biodiversité et des écosystèmes mondiaux, **la biodiversité continue de décliner à un rythme sans précédent**. Notre mode de vie actuel dépasse le taux de renouvellement des ressources naturelles mondiales, et nous consommons des ressources équivalant à 1,6 fois ce que peut produire notre planète²³. La dégradation des forêts, des terres agricoles, des eaux douces, des savanes et des côtes affecte déjà le bien-être d'environ 3,2 milliards de personnes,

soit 40 % de la population mondiale²⁴. L'effectif moyen des populations d'espèces sauvages a diminué de 73 % au cours des 50 dernières années, les populations d'eau douce étant les plus touchées, suivies des populations terrestres et marines²⁵. La Banque mondiale estime que l'effondrement de certains écosystèmes et de leurs services, tels que la pollinisation sauvage, la pêche marine ou le bois provenant des forêts indigènes, pourrait réduire le PIB mondial de 2700 milliards de dollars par an d'ici 2030²⁶.

22 Notamment la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ou le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

23 PNUE, [Rejoindre la #GénérationRestauration : la restauration des écosystèmes pour les personnes, la nature et le climat](#), 2021.

24 PNUE, [Rejoindre la #GénérationRestauration : la restauration des écosystèmes pour les personnes, la nature et le climat](#), 2021.

25 WWF, [rapport Planète vivante 2024. Un système en péril](#), 2024.

26 Banque mondiale, [Accounting for the diverse values of nature to inform biodiversity policies](#), 2024.

2. Biodiversité et développement durable

Les rubriques suivantes donnent un aperçu des risques que le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes font peser sur le développement durable et de la manière dont la coopération au développement et l'aide humanitaire peuvent affecter de manière négative la biodiversité et les écosystèmes.

Les risques du déclin de la biodiversité pour le développement durable

Risques directs

Le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes impactent toutes les vies et tous les moyens de subsistance, mais **les communautés qui sont fortement tributaires des services écosystémiques sont les plus touchées**. Les pays du Sud sont principalement concernés²⁷. En outre, une part disproportionnée de l'impact est supportée par des groupes déjà défavorisés, notamment les communautés pauvres et vulnérables, les femmes et les filles, les communautés autochtones et les personnes déplacées²⁸, ainsi que les personnes handicapées et celles souffrant de maladies chroniques. Parmi ces personnes, un grand nombre dépendent des services écosystémiques, dont la biodiversité est une composante importante. Dans les régions rurales, p. ex., les femmes sont souvent chargées d'aller ramasser du bois pour le feu et de rapporter de l'eau. Si le déclin de la biodiversité entrave la capacité d'un écosystème à purifier l'eau, elles doivent parcourir de plus longues distances, ce qui leur laisse moins de temps pour exercer un travail rémunéré et les expose à des risques accrus de harcèlement sexuel²⁹.

Le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes peuvent avoir des répercussions directes sur les secteurs de développement énoncés ci-après³⁰. Il faut toutefois souligner que le risque relatif de déclin de la biodiversité dépend du contexte économique, politique et social.

Santé

Le déclin de la biodiversité réduit la disponibilité des **remèdes** traditionnels et les possibilités de développement de nouveaux médicaments³¹, affaiblit les zones tampons que forment les écosystèmes en isolant les virus zoonotiques des êtres humains, et peut modifier la composition des écosystèmes au profit d'espèces qui transmettent plus fréquemment des maladies à l'homme³². La dégradation des écosystèmes entraîne notamment la perte des services écosystémiques liés à la qualité de l'air, tels que la capacité des forêts à éliminer la pollution atmosphérique³³. La perte d'accès aux environnements naturels peut avoir des effets négatifs sur la santé mentale³⁴.

Eau

Le déclin de la biodiversité contribue à la dégradation des **écosystèmes d'eau douce**, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La quantité de personnes n'ayant pas accès à l'eau douce se chiffre à 1,1 milliard. Elles doivent fournir davantage d'efforts pour s'approvisionner en eau et subissent chaque année d'énormes pertes économiques³⁵. En raison de la pénurie d'eau douce, 2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à des moyens d'assainissement satisfaisants, ce qui augmente leur exposition aux maladies en général, aux maladies d'origine hydrique en particulier, et, par conséquent, leurs dépenses de santé³⁶. La pénurie d'eau et la pollution de l'eau réduisent également la productivité agricole, ce qui a des répercussions sur les moyens de subsistance, en particulier dans les économies qui dépendent fortement de cultures gourmandes en eau telles que le riz et le coton³⁷.

27 Swiss Re, [A fifth of countries worldwide at risk from ecosystem collapse as biodiversity declines, reveals pioneering Swiss Re index](#), 2020.

28 IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), 2019 ; PNUE, [Devenir la #GénérationRestauration : la restauration des écosystèmes pour les personnes, la nature et le climat](#), 2021 ; IIED, [Biodiversity loss is a development issue](#), 2019.

29 ONU-Femmes, [Gender and Biodiversity Data Brief](#), 2024 ; IIED, [Biodiversity loss is a development issue](#), 2019.

30 Analyse axée sur les domaines suivants : agriculture et sécurité alimentaire, santé, fragilité, conflits et droits de l'homme, migrations/déplacements forcés, gouvernance, égalité des genres, climat, réduction des risques de catastrophe et environnement, eau, éducation de base et formation professionnelle, développement du secteur privé et services financiers.

31 IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), 2019.

32 Bedenham, G. et al., [The importance of biodiversity risks: Link to zoonotic diseases](#), 2022.

33 Nowak, G. J. et al., [Forest ecosystem services: Carbon and air quality](#), 2017.

34 UNESCO, [Why is biodiversity important for human mental health and emotional well-being?](#), 2024.

35 WWF, [Water Scarcity: Impacts, 2024](#); water.org, [An Economic Crisis](#), 2024.

36 WWF, [Water Scarcity: Impacts, 2024](#) ; European Climate and Health Observators, [Drought and water scarcity](#), 2024.

37 FAO, [La pénurie d'eau est l'un des plus grands défis de notre temps](#), 2019 ; Groupe de la Banque mondiale, [Qualité inconnue : la crise invisible de l'eau](#), 2019.

Systèmes alimentaires

La **sécurité alimentaire et nutritionnelle** dépend d'une grande variété de cultures et d'animaux, qui dépendent eux-mêmes d'écosystèmes sains pour la pollinisation, l'eau potable et la santé des sols. Le déclin des services écosystémiques liés à la pollinisation, par exemple, représente pour la production agricole annuelle une menace se chiffrant à 577 milliards de dollars³⁸. La réduction de la biodiversité entraîne une diminution du nombre d'espèces dans l'agriculture et rend les écosystèmes agricoles plus vulnérables aux organismes nuisibles, aux maladies et aux phénomènes météorologiques extrêmes³⁹.

Plus de 3 milliards de personnes, principalement dans les pays du Sud, dépendent directement ou indirectement de la **santé des océans**⁴⁰. La réduction de la diversité des poissons, associée à la pollution plastique marine, met en péril la sécurité alimentaire et la santé⁴¹. En outre, 70 % de la pêche mondiale provient de la petite pêche, et la pêche marine emploie directement ou indirectement plus de 200 millions de personnes dans le monde. Le déclin de la biodiversité marine est un risque pour les moyens de subsistance de ces populations⁴².

Climat, réduction des risques de catastrophe (RRC) et environnement

La biodiversité est très importante pour l'**atténuation des changements climatiques**. Les écosystèmes terrestres et océaniques mondiaux absorbent plus de 50 % de toutes les émissions de carbone. La destruction de ces écosystèmes, par la déforestation notamment, réduit non seulement à néant ces puits de carbone naturels, mais elle peut même transformer les puits de carbone en sources de carbone⁴³. Une fois **les points de basculement franchis**, les écosystèmes se dégradent au-delà d'un seuil critique, ce qui provoque des changements soudains, généralement irréversibles. Le dépérissement de la forêt amazonienne, par exemple, pourrait entraîner le rejet de quantités considérables de CO₂, ayant pour effet une élévation de 0,2 °C de la température mondiale.

La dégradation des écosystèmes réduit les possibilités de protéger les populations contre les conséquences du changement climatique **au moyen d'approches reposant sur les écosystèmes, de solutions trouvant leur origine dans la nature et de procédés similaires**. Par exemple, le déclin de la biodiversité a affaibli la protection contre les tempêtes des

écosystèmes côtiers tels que les mangroves et le contrôle des inondations assuré par les lacs et les marécages⁴⁴.

Risques indirects

Le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes peuvent compromettre indirectement les progrès réalisés dans les domaines énoncés ci-après⁴⁵.

Égalité des genres

Le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes peuvent exacerber les inégalités des genres. Parmi les femmes ayant un emploi, par exemple, 26 % travaillent dans l'agriculture, et beaucoup d'autres dépendent de manière informelle des services écosystémiques pour les tâches domestiques, telles qu'aller chercher de l'eau et ramasser du fourrage, ou produire du charbon de bois. En outre, les femmes qui travaillent dans le secteur de la pêche sont moins susceptibles de posséder des bateaux ou des équipements de pêche sophistiqués et dépendent donc des écosystèmes côtiers. Étant donné la dégradation de ces écosystèmes, les femmes effectuent souvent plus de tâches non rémunérées et subissent davantage de pertes de revenus, ce qui peut modifier les structures économiques et sociales en influant sur l'égalité des genres⁴⁶.

Des études montrent qu'il existe une corrélation entre l'aridité croissante et les taux élevés de **mariage précoce**, les familles mariant leurs filles pour économiser. Selon ces mêmes études, les femmes ont tendance, en période de pénurie alimentaire, à réduire leur ration au profit des autres membres du foyer⁴⁷.

Migration

Le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes ajoutent une couche supplémentaire à l'interaction complexe des facteurs contribuant à la **migration**⁴⁸. La perte de services écosystémiques, sous la forme d'eau douce disponible ou de sols productifs, par exemple, met en péril des moyens de subsistance déjà mis à rude épreuve. Cela pourrait inciter à percevoir la décision de migrer comme une stratégie d'adaptation en vue de trouver de meilleurs moyens de subsistance⁴⁹.

38 IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), p. 11, 2019.

39 IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), p. 12, 2019.

40 CDB, [People Depend on Marine and Coastal Biodiversity for their Livelihoods](#), 2018.

41 Talukder B. et al., [Climate change-accelerated ocean biodiversity loss & associated planetary health impacts](#), 2022, The Journal of Climate Change and Health, 6, 2022 ; IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), 2019.

42 Talukder B. et al., [Climate change-accelerated ocean biodiversity loss & associated planetary health impacts](#), 2022, The Journal of Climate Change and Health, 6, 2022 ; CDB, [People Depend on Marine and Coastal Biodiversity for their Livelihoods](#), 2018.

43 ONU, [Pourquoi la biodiversité est importante](#), 2024.

44 Talukder B. et al., [Climate change-accelerated ocean biodiversity loss & associated planetary health impacts](#), 2022, The Journal of Climate Change and Health, 6, 2022 ; Convention sur la diversité biologique : [Biodiversity: Our Natural Safety Net](#).

45 Là aussi, il est essentiel de reconnaître que le déclin de la biodiversité est l'un des nombreux facteurs qui influent sur ces aspects du développement durable.

46 ONU-Femmes, [Gender and Biodiversity: a Data Brief](#).

47 ONU-Femmes, [Gender and Biodiversity: a Data Brief](#).

48 Pour plus d'informations, se référer au [Shareweb sur la migration](#) et à la note thématique d'intégration Migration.

49 Caritas Switzerland, [Migration and Climate Change: Caritas' holistic understanding and approach](#), 2023 ; Observatoire des situations de déplacement interne, [No matter of choice: Displacement in a changing climate](#), 2018.

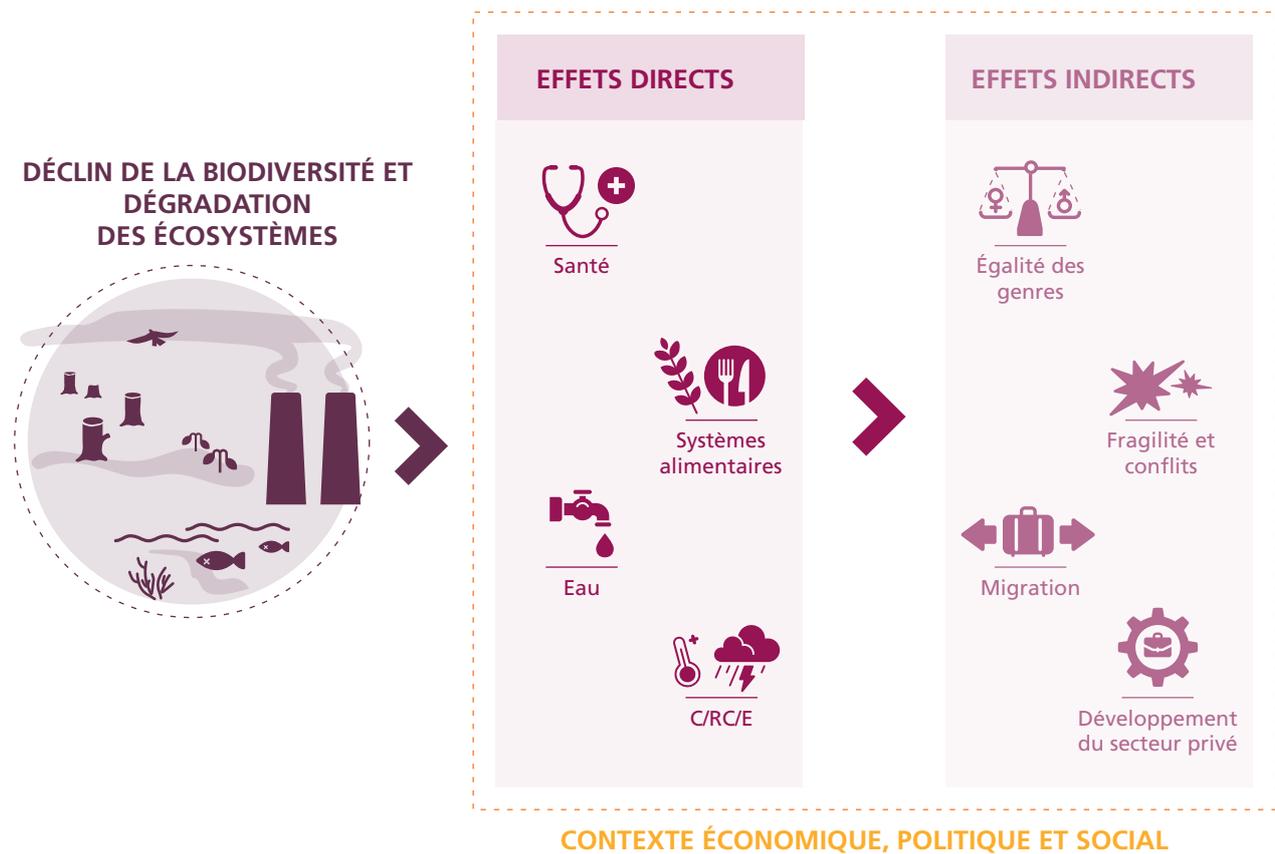
Fragilité et conflits

Le déclin de la biodiversité peut contribuer indirectement **aux conflits et à la fragilité**, en particulier dans les situations où des tensions sont déjà présentes. Le déclin de la biodiversité réduit la disponibilité des services écosystémiques et pèse sur les moyens de subsistance des populations. Dans les sociétés stables, une disponibilité réduite des ressources peut être gérée de manière constructive et pacifique, tandis que dans les zones sujettes à des conflits, elle peut contribuer à une escalade⁵⁰.

Développement du secteur privé et services financiers

Selon le Forum économique mondial, plus de **50 % du PIB mondial**, soit 44 000 milliards de dollars, dépend fortement ou modérément de la nature et est donc menacé par le déclin de la biodiversité⁵¹. La remarque s'applique aux secteurs basés sur les ressources, tels que la construction ou l'agriculture, mais aussi à la plupart des autres secteurs parce qu'ils dépendent des services écosystémiques à travers leurs chaînes d'approvisionnement⁵². Les fortes précipitations et les inondations, par exemple, peuvent causer de sérieux dommages aux infrastructures de transport et interrompre les chaînes d'approvisionnement. Ou encore, l'assèchement de grandes étendues d'eau, comme la mer d'Aral, associé à une réduction significative des populations de poissons, a entraîné l'effondrement d'une importante industrie de la pêche et le départ de nombreux habitants des villes voisines⁵³.

Illustration 2 : Les risques du déclin de la biodiversité pour le développement durable



50 SIPRI, [Biosphere Security: Understanding the connections between conflict and biodiversity](#), 2023 ; Nations Unies Maintien de la paix, [Conflit et ressources naturelles](#), 2024.

51 Forum économique mondial, [Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy](#), 2020.

52 GIZ, [Integrating Ecosystem Services into Development Planning. A stepwise approach for practitioners](#), 2018 ; Mirabaud, [Biodiversity loss is also a risk for businesses](#), 2023.

53 Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, [Witnessing an environmental catastrophe: Reflections from the dried-up Aral sea](#). Zhursin: [No Water, No Fish, No Future: The Disappearing Little Aral Sea](#), 2023.

Impact de la coopération au développement et de l'aide humanitaire sur la biodiversité et les écosystèmes

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement⁵⁴, les cinq principales menaces qui pèsent sur la biodiversité sont les suivantes :

Les changements dans l'utilisation des terres et des mers, y compris la conversion, pour l'activité humaine, des forêts, des zones humides et d'autres habitats naturels ; plus de 40 % de la déforestation mondiale, par exemple, sont dus à l'expansion des pâturages pour la production de viande bovine⁵⁵.

La surexploitation des ressources naturelles (surexploitation des ressources en eau, extraction forestière, chasse non durable et surpêche) menace la survie d'un million d'espèces à travers le monde⁵⁶.

La hausse des températures due au changement climatique, principalement causée par la combustion de combustibles fossiles, la déforestation, l'augmentation de l'élevage, les engrais à base d'azote et les émissions de gaz fluorés⁵⁷, affecte les espèces et les écosystèmes tels que les récifs coralliens, les montagnes et les écosystèmes polaires.

La pollution, notamment celle causée par les produits chimiques et les déchets, a des effets particulièrement néfastes sur les habitats marins et d'eau douce, mais aussi sur les populations végétales et les insectes, et finit le plus souvent par se retrouver dans la chaîne alimentaire⁵⁸.

Les espèces exotiques invasives qui s'établissent dans des environnements situés en dehors de leur habitat naturel menacent les espèces indigènes et perturbent l'équilibre naturel des écosystèmes. La coopération au développement et l'aide humanitaire peuvent involontairement influencer ces facteurs et contribuer ainsi au déclin de la biodiversité et à la dégradation des écosystèmes.

L'aperçu suivant présente les secteurs les plus concernés par ces impacts potentiellement négatifs.

Systèmes alimentaires

L'expansion de l'**agriculture industrielle**, assortie de monocultures à grande échelle et d'une maximisation des rendements, augmente l'intensité de l'exploitation agricole et contribue à la sécurité alimentaire mondiale, mais réduit en même temps la biodiversité⁵⁹. L'agriculture a un impact direct sur la biodiversité et les écosystèmes par le biais du changement d'affectation des terres, de la pollution et de l'exploitation non durable des ressources naturelles. Les régions tropicales sont généralement plus touchées que les autres⁶⁰.

La **pisciculture** est un élément essentiel pour répondre à la demande alimentaire croissante due à l'augmentation de la population mondiale⁶¹, mais le risque élevé de surpêche et de prises accessoires importantes menace les organismes marins et les écosystèmes⁶².

Les activités liées aux **systèmes alimentaires**, à savoir l'utilisation des terres, la production agricole, la gestion de l'élevage et de la pêche, les chaînes d'approvisionnement mondiales et les systèmes de transport⁶³, sont à l'origine de 31 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ces émissions contribuent au changement climatique et accélèrent le déclin de la biodiversité⁶⁴. Une quantité importante de déchets alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement et dans les ménages contribue également aux émissions⁶⁵.

Des millions de tonnes de **plastique** sont utilisées chaque année dans les systèmes alimentaires, par exemple pour les emballages ou le matériel de pêche. Les matières plastiques ne se dégradent pas rapidement, voire pas du tout dans certains cas, et finissent par polluer les milieux naturels. Les produits chimiques contenus dans les matériaux d'emballage, notamment les encres et les colorants utilisés pour l'étiquetage, peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines et le sol, ce qui a des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement⁶⁶.

54 PNUE, [Les 5 principaux facteurs qui alimentent la crise de la nature](#), 2023.

55 Our World in Data, [Drivers of Deforestation](#), 2024.

56 PNUE, [Les 5 principaux facteurs qui alimentent la crise de la nature](#), 2023.

57 Commission européenne, [Les causes du changement climatique](#), 2024.

58 PNUE, [Les 5 principaux facteurs qui alimentent la crise de la nature](#), 2023.

59 FiBL, [Agriculture et biodiversité](#). Impact de différents systèmes de culture sur la diversité biologique, 2023.

60 Zhao et al., [Biodiversity responses to agricultural practices in cropland and natural habitats](#), 2024.

61 PNUE, [Mainstreaming of biodiversity across sectors including agriculture, forests and fisheries](#), 2016.

62 Biovision, [Gaspillage alimentaire et biodiversité](#), 2020.

63 Les kilomètres alimentaires mondiaux sont responsables de près de 20 % des émissions totales des systèmes alimentaires : Li, M., Jia, N., Lenzen, M. et al., [Global food-miles account for nearly 20% of total food-systems emissions](#), Nat Food 3, 445–453, 2022.

64 FAO, [Greenhouse gas emissions from agrifood systems. Global, regional and country trends, 2000-2020](#), 2022.

65 Nations Unies, [Contre les pertes et le gaspillage de nourriture. Pour l'humanité. Pour la planète.](#), 2024.

66 Yates and Deeney, [Policy Brief: Impact of plastics across the food systems](#), 2024.

Extraction des ressources naturelles

L'**extraction des ressources naturelles**, telles que le bois, le pétrole, le gaz ou les minéraux, est environ 50 % plus élevée qu'il y a 30 ans. Avec l'expansion mondiale des énergies renouvelables, l'exploitation de minerais tels que le cobalt ou le tantale devient de plus en plus importante pour les économies des pays du Sud⁶⁷. Si cette expansion et cette exploitation peuvent contribuer à réduire la pauvreté, elles menacent également la biodiversité dès lors qu'elles sont mal gérées. Outre les émissions de carbone qu'elle génère, l'extraction des ressources contribue au changement d'affectation des terres par la déforestation et l'exploitation minière, à la pollution par les fuites de pétrole ou le rejet de produits chimiques dangereux dans l'air et le sol, et à la surexploitation⁶⁸.

Santé

Les **déchets médicaux**, produits chaque année en grande quantité, peuvent contenir des substances dangereuses et avoir un effet polluant s'ils ne sont pas éliminés correctement, comme c'est souvent le cas dans les pays qui ne disposent pas d'une réglementation cohérente en matière d'élimination des déchets⁶⁹. Le secteur de la santé (prestations de soins, installations, opérations et chaînes d'approvisionnement) représente 4,4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre⁷⁰.

Gestion de l'eau

Si elle n'est pas menée de manière judicieuse, la **gestion de l'eau**⁷¹ peut avoir des effets négatifs sur la biodiversité. La construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement peut perturber les habitats et les écosystèmes. La surexploitation des eaux souterraines pour l'irrigation dans les régions arides peut épuiser les aquifères, affecter la disponibilité de l'eau, provoquer l'intrusion d'eau de mer et augmenter le risque de catastrophes naturelles, telles que les dolines et les inondations. Enfin, l'utilisation de produits chimiques peut avoir des effets négatifs sur les écosystèmes aquatiques⁷².

Énergie

Le renforcement des **systèmes de production d'énergie** soutient les objectifs de développement en améliorant les moyens de subsistance et peut aider les pays en développement à diversifier leurs économies, mais la production d'énergie reste fortement dépendante des combustibles fossiles, ce qui accentue le changement climatique et le déclin de la biodiversité. Les énergies renouvelables ne rejettent pas de gaz à effet de serre lors de leur production, mais peuvent avoir des effets négatifs sur la biodiversité si elles ne sont pas planifiées avec soin. La construction d'un barrage hydroélectrique, par exemple, peut modifier l'utilisation des sols et détruire des habitats naturels⁷³. L'impact réel des énergies renouvelables sur la biodiversité dépend toutefois des technologies spécifiques utilisées et du contexte environnemental et politique, contrairement à ce qui est observé concernant les combustibles fossiles, lesquels ont toujours des effets négatifs sur l'environnement⁷⁴.

Infrastructure

Le **développement des infrastructures**, s'il n'est pas pensé dans une perspective écosystémique, peut détruire des habitats naturels, perturber les routes migratoires, isoler des populations humaines et animales et modifier les paysages⁷⁵. La construction de routes peut perturber les habitats naturels, l'expansion des zones urbaines entraîne parfois la déforestation ou le drainage des zones humides, et l'existence de certaines infrastructures augmente la pollution lumineuse due à l'éclairage public ou la pollution atmosphérique résultant de la circulation.

Transports

L'**exploitation des systèmes de transport routier, maritime ou aérien** peut avoir un impact négatif sur la biodiversité. Les ancres des navires, par exemple, peuvent causer des dommages physiques aux récifs coralliens ou aux herbiers marins, et le transfert des eaux de ballast augmente le risque de propagation d'espèces invasives⁷⁶.

67 Nature Fund, [Natural Resources](#) ; OCDE, [Ressources naturelles et développement](#), 2024.

68 OCDE, [Ressources naturelles et développement](#), 2024.

69 OMS, Déchets d'activités de soins, 2024.

70 Note thématique d'intégration Santé.

71 Voir également Note thématique d'intégration Eau.

72 Note thématique d'intégration Eau.

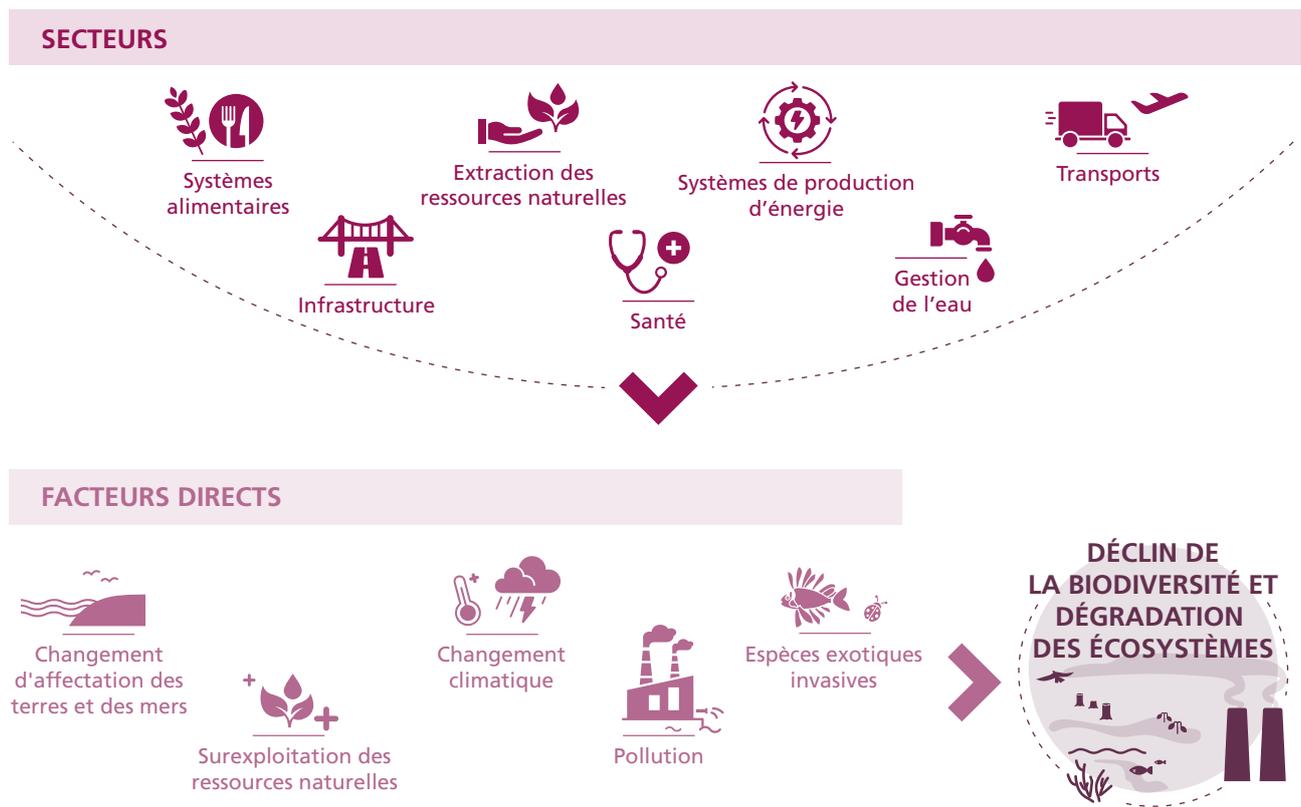
73 SLR Consulting, [Offshore wind turbines and underwater noise: Impacts and mitigation for marine fauna](#), 2024.

74 Gasparatos et al., [Renewable energy and biodiversity: Implications for transitioning to a Green Economy](#), 2017, Renewable and Sustainable Energy Reviews 70: 161-184, 2017.

75 WWF, [Biodiversity and Infrastructure: A better nexus?](#), 2017.

76 Commission européenne, [Maritime transport & Marine protection and restoration](#), 2024.

Illustration 3 : Impact de la coopération au développement et de l'aide humanitaire sur la biodiversité



3. Principaux domaines d'action

Ce chapitre propose des mesures, des outils et des approches visant à faciliter une approche systémique depuis la phase de planification jusqu'à la mise en œuvre des projets et programmes fondés sur des documents stratégiques et politiques.

Prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes

Connaître le contexte, les risques et les impacts : réaliser une analyse contextuelle qui identifie l'état actuel de la biodiversité et les principaux facteurs du déclin de la biodiversité et de la dégradation des écosystèmes. Procéder ensuite à une évaluation des risques et des impacts afin d'identifier les risques potentiels liés au déclin de la biodiversité et à la disparition d'écosystèmes, ainsi que les impacts négatifs potentiels de l'intervention sur la biodiversité et les écosystèmes. En fonction de l'ampleur ou du type d'intervention, effectuer une recherche documentaire, réaliser un atelier ou faire appel à un expert pour l'évaluation afin de mener à bien cette tâche. Enfin, examiner les différentes options.

Minimiser les risques : prendre des mesures pour réduire les risques que le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes font peser sur l'intervention. Planter des arbres à flanc de coteau, par exemple, permet de réduire le ruissellement et les inondations dans les camps de personnes déplacées.

Éviter les impacts négatifs : éviter d'avoir un impact négatif sur la biodiversité et les écosystèmes en élaborant différents scénarios d'intervention et en identifiant celui qui affecte le moins l'environnement. Dans le cadre d'un soutien à des PME, par exemple, encourager les solutions alternatives aux emballages à usage unique. Dans les projets d'élevage, privilégier si possible les chèvres aux moutons, car elles broutent les feuilles sans endommager les troncs des arbres.

Créer des impacts positifs : ajouter de la valeur à l'intervention en ayant un impact positif sur la biodiversité et les écosystèmes⁷⁷. Pour ce faire, appliquer l'une des approches suivantes :

- **Tirer parti des avantages connexes** : ne pas considérer la nature, le climat et le développement comme des questions distinctes, mais reconnaître qu'ils sont interdépendants⁷⁸. Les systèmes agroforestiers gérés de manière durable, par exemple, protègent la biodiversité, ajoutent

une nouvelle dimension au rôle protecteur des forêts et augmentent la quantité de puits de carbone tout en contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en fournissant des moyens de subsistance aux communautés et en réduisant les risques d'exploitation forestière illégale. De la même manière, en intégrant des principes écologiques dans les pratiques agricoles, en réduisant la dépendance aux intrants chimiques et en préservant la diversité des paysages, l'agroécologie contribue à la sécurité alimentaire tout en favorisant une agriculture respectueuse de la biodiversité. Les projets en matière d'agriculture intensive peuvent prévoir l'aménagement d'îlots d'habitats semi-naturels, tels que des corridors pour la faune sauvage ou des haies, pour protéger la biodiversité. Un rapport récent de l'IPBES souligne que la prise en compte de la biodiversité, de l'eau, de l'alimentation, de la santé et du changement climatique conduit aux résultats les plus favorables pour la réalisation des ODD. En revanche, relever les défis de manière isolée, en matière d'alimentation, de biodiversité ou de changement climatique, réduit considérablement les chances de réussite⁷⁹.

- **Chercher des solutions fondées sur la nature** : développer des solutions fondées sur la nature pour répondre simultanément aux objectifs sociétaux mondiaux liés à l'alimentation, à l'eau, à la santé, à l'énergie, à la création d'emplois, au changement climatique et plus encore⁸⁰. Les solutions fondées sur la nature sont très rentables : chaque dollar investi peut générer jusqu'à 27 dollars de rendement⁸¹. Les solutions fondées sur la nature pour le traitement des eaux usées peuvent, par exemple, consister en un système de phytoremédiation par les saules utilisant les eaux usées pour l'irrigation tout en produisant de la biomasse qui peut être utilisée pour le chauffage local⁸². La protection et la restauration des prairies protègent la diversité des animaux qui y vivent et renforcent le rôle des prairies dans la protection des eaux souterraines, tout en préservant le mode de vie pastoral des communautés autochtones⁸³.

77 Voir par exemple [Biodiversity and Infrastructure: A better nexus?](#), sur la prise en compte de la biodiversité dans des projets d'infrastructure ; IIED, [Mainstreaming Biodiversity in Development Cooperation. Lessons learned from donor agency experience](#), 2023.

78 IIED, [Mainstreaming Biodiversity in Development Cooperation. Lessons learned from donor agency experience](#), 2023.

79 IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), 2024.

80 Voir par exemple les [lignes directrices](#) pour des solutions fondées sur la nature face au changement climatique.

81 Thomas et al., Economics of drought - Investing in nature-based solutions for drought resilience – Proaction pays, 2024.

82 PNUE, [Devenir la #GénérationRestauration : la restauration des écosystèmes pour les personnes, la nature et le climat](#), 2021 ; Cross K. et al., [Nature-Based Solutions for Wastewater Treatment](#), 2021.

83 Earthly, [Grasslands](#), 2024.

- **Favoriser l'engagement communautaire** : prendre en compte les services écosystémiques locaux spécifiques dont dépendent les populations et les communautés. Utiliser les connaissances locales, telles que les institutions ou les systèmes de gestion coutumiers⁸⁴. Sensibiliser les communautés locales aux risques liés à la biodiversité et les impliquer dans la gestion de ces

risques. Garantir l'accessibilité et la participation effective des groupes exposés au risque d'exclusion, tels que les femmes et les hommes handicapés, les personnes âgées, les pauvres et les autres groupes victimes de discrimination sociale, culturelle ou fondée sur le genre. Cela permet de garantir le respect du principe consistant à ne laisser personne de côté.

Outils et approches permettant de prendre en compte la biodiversité et les écosystèmes

[CEDRIG](#) intègre systématiquement le changement climatique, les aléas naturels et les problématiques environnementales au niveau des projets ou des programmes. Sur la base d'une analyse contextuelle approfondie, l'outil évalue si une intervention prévue ou en cours est exposée à des risques liés au changement climatique, aux aléas naturels ou à des problèmes environnementaux, et si elle peut avoir un impact négatif sur le climat ou l'environnement, créer de nouveaux risques ou aggraver ceux qui existent déjà. L'outil aide à définir des mesures visant à intégrer le climat, la réduction des risques de catastrophe et l'environnement dans des activités de projet, des programmes et des stratégies.

La [grille d'analyse de développement durable](#) (Agence française de développement, AFD) est un dispositif simple qui permet d'évaluer la contribution d'un projet à la biodiversité.

La « [Green Toolbox](#) » (*Swedish International Development Cooperation Agency, Sida*), en anglais, contient des orientations méthodologiques et des modules d'apprentissage en ligne pour évaluer et intégrer les questions environnementales et liées au changement climatique dans les opérations et le financement, et met l'accent sur des interventions ciblées, l'intégration du climat et de l'environnement dans d'autres domaines thématiques, le dialogue stratégique et la mobilisation de capitaux.

Le [ValuES Methods Navigator](#) (ministère allemand de l'environnement, du climat, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire) donne accès à une base de données qui contient des outils, des méthodes et des exemples de projets pour des types de problèmes spécifiques dans différents domaines politiques. Un [manuel](#) explique en outre [pas à pas](#) comment intégrer les services écosystémiques dans les plans de développement.

Cartes de la biodiversité planétaire et filtres de risque

L'[outil intégré d'évaluation de la biodiversité \(Integrated Biodiversity Assessment Tool, IBAT\)](#), en anglais, est un guichet unique permettant d'obtenir une cartographie rapide des risques liés à la biodiversité.

[Restor](#) est une plateforme reposant sur la technologie géospatiale qui permet aux particuliers et aux organisations investis dans des projets de restauration de partager des données.

La [suite Risk Filter du WWF](#) (en anglais) identifie les risques liés à la biodiversité et à l'eau et hiérarchise les mesures à prendre en mettant l'accent sur le secteur privé et les institutions financières.

[WOCAT](#) fournit des systèmes d'aide à la décision pour la neutralité en matière de dégradation des terres.

Projets de bonne pratique

Le site de la DDC consacré à la [biodiversité](#) fournit une liste de projets de bonne pratique.

84 IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), 2019.

Mesures politiques et institutionnelles

La coopération au développement et l'aide humanitaire offrent des possibilités de promouvoir l'éventail actuel de mesures politiques et institutionnelles par le biais de campagnes de sensibilisation et d'autres moyens de soutien.

Prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes

Les traités et cadres internationaux sur la biodiversité, tels que la [Convention sur la diversité biologique](#) et son [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#) figurent parmi les engagements internationaux. Les possibilités existantes peuvent inclure la collaboration avec les points focaux nationaux pour la CDB, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ou la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ainsi que le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des [stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité](#) (SPANB) au niveau national.

Les **Objectifs de développement durable** étudient une série de mesures, et la biodiversité et les écosystèmes jouent un rôle important dans la réalisation de tous les ODD⁸⁵.

Les **cadres politiques sectoriels** relatifs à la biodiversité, à l'environnement, aux changements climatiques et au développement durable offrent des possibilités de plaider en faveur de co-bénéfices : plutôt que d'examiner les thématiques sous l'angle sectoriel, une vision plus intégrée permet de soutenir des objectifs multiples en évitant les conséquences négatives dans les autres secteurs⁸⁶.

L'**engagement des parties prenantes et la collaboration intersectorielle** offrent à la coopération au développement la possibilité d'agir comme catalyseur pour encourager les acteurs politiques, scientifiques, de la société civile et du secteur privé à relever ensemble les défis spécifiques à chaque contexte.

Mécanismes de financement

Les mécanismes financiers des Conventions de Rio comprennent le [Fonds pour l'environnement mondial](#) (FEM), le [Fonds mondial pour la biodiversité](#) destiné à la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, et des fonds spécifiques au climat tels que le [Fonds d'adaptation](#) dans le cadre duquel les solutions fondées sur la nature servent de point d'entrée pour la biodiversité.

Les banques multilatérales de développement telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement fournissent la plus grande part du financement des projets environnementaux.

Le Blue Action Fund, financé par plusieurs pays européens et visant à améliorer la gestion et l'utilisation des écosystèmes côtiers et marins afin de préserver la biodiversité marine pour les générations futures tout en améliorant les conditions de vie des populations locales aujourd'hui, compte parmi les fonds fiduciaires multilatéraux et bilatéraux spécialisés⁸⁷.

Les mécanismes de financement nationaux et locaux tels que les fonds fiduciaires pour la conservation, les fonds nationaux pour le climat et les fonds nationaux pour les forêts peuvent servir d'intermédiaires entre les niveaux national et international s'ils sont accrédités par des fonds mondiaux (voir les aperçus des fonds sur le site du Réseau des fonds environnementaux d'Amérique latine et des Caraïbes et du Consortium des fonds africains pour l'environnement).

85 Sida 2022.

86 IPBES-GIEC, [IPBES-IPCC co-sponsored workshop report on biodiversity and climate change](#), 2021.

87 L'aide multilatérale et bilatérale comprend des contributions volontaires à des organismes multilatéraux.

Pour en savoir plus

IPBES, [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques - Résumé à l'intention des décideurs](#), 2019.

DDC, [Biodiversité et développement durable. Synthèse des liens, N° 9](#), février 2022.

WEF, [The Global Risks Report, 16th Edition. Insight Report](#), 2021.

WWF, [Rapport Planète vivante 2020 - Infléchir la courbe de la perte de biodiversité](#). Almond, R.E.A., Grooten, M. et Petersen, T. (Éds). WWF, Gland, Suisse, 2020.

Impressum

Éditeur :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

Section Climat, RRC et environnement

Co-auteurs :

Nora Schmidlin, INFRAS

Anik Kohli, INFRAS

André Wehrli, point focal réseau Climat, RRC et environnement

Stéphanie Piers de Raveschoot, point focal réseau Agriculture et systèmes alimentaires

Bruce Campbell, point focal réseau Agriculture et systèmes alimentaires

Conception :

Zoï Environment Network

2025 / © DDC